

DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION

ATTRIBUTION MARCHE « ACQUISITION VEHICULES »

Décision D-2025-01

Le Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-9 ;
- **Vu** la délibération DEL-CA-CIAS-2020-076 du 22 décembre 2020 du Conseil d'Administration du CIAS relative au régime de délégations de pouvoir et de signature au Président et/ou Vice-Président ;
- **Vu** le code de la Commande publique relatif aux marchés publics, et notamment son article R2122-2 relatif aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence suite à une consultation avec absence de candidatures et d'offres ;
- **Vu** l'arrêté A-2024-01 du 28 novembre 2024 déclarant la consultation relative à l'acquisition de 4 véhicules neufs pour le CIAS sans suite au motif de l'absence de candidature (s) et d'offre (s) remises ;
- **Considérant** les devis reçus n°222502 datés du 30 décembre 2024 et n°222600 du 14 janvier 2025 ;

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le marché n° 2024 35 MAP1, marché passé sans publicité ni mise en concurrence concernant « l'acquisition de 4 véhicules pour le CIAS » comme suit :

Attributaire	Montant HT	Montant TTC
DEUX SEVRES AUTOMOBILES DISTRIBUTION RENAULT PARTHENAY 79200 PARTHENAY SIRET : 20004024400010	16 641.98 € X 2 véhicules	39 940.76 € pour 2 véhicules

Attributaire	Montant HT	Montant TTC
SOCIETE AUTOMOBILE CHOLETAISE RENAULT CHOLET 17 Boulevard du Poitou 49300 CHOLET SIRET : 20004024400010	16 782.93 € X 2 véhicules	39 987.52 € pour 2 véhicules

ARTICLE 2 : D'imputer les dépenses sur le budget concerné.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de BRESSUIRE, et à Monsieur le Trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance du Conseil d'Administration du CIAS.

Fait à Bressuire, le 20 février 2025

**Le Président du CIAS de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais**



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 26/02/25

Publié et Notifié

le 26/02/25